

**VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE****COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 DECEMBRE 2011**

Le deux décembre à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. G. BOIS, D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, J.L. ALBRIEUX, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : M. GAY, D. MOTTA, J.VIARD, C.ASTIER, A. BETEMPS, J.P. EXARTIER, G. ROSSERO, A. ESPOSITO, F.FALCO, P. MORARD-CHATAIGNIER et P.MARIE.

A l'exception de :

Absents excusés : P. JACOB, N. GERVASONI et N.GOMES.

Secrétaires de séance : F.FALCO

Date de Convocation : 24 novembre 2011

C.M. en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 20

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 4 novembre 2011 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

Il présente les condoléances du Conseil Municipal à M. MADELEINE Jean Jacques pour le décès de sa belle mère.

1) Acquisitions foncières**Échange commune/Particulier au Thyl :**

M. JACOB René s'engage à céder à la commune les parcelles R 873, R 1628 et S 338, d'une superficie totale de 1 855 m² et d'une valeur de 1 382,50 € contre les parcelles communales N 904, O 583, O 940 et O 2071 d'une superficie totale de 1 607 m² et d'une valeur de 562,45 €.

Il en résulte une soulte de 820,05 € au profit de M. JACOB, les frais d'acte sont partagés entre les parties.

Approuvé à l'unanimité.

2) Primes aux prés fauchés

8 personnes bénéficient de la prime en question (100 € l'hectare, surface fauchée 5 000 m² au minimum) pour un montant total de 4 134,07 € représentant une surface fauchée de 413 407 m²

Approuvé à l'unanimité.

3) Avance de trésorerie au syndicat SYNERGIE

L'arrêté de création du syndicat des régies SYNERGIE (regroupant les régies d'électricité de St Michel, le Thyl, Orelle et St Martin la porte) étant pris, les excédents des comptes des régies de St Michel et Thyl sont transférés à la commune de St Michel. La création officielle du syndicat SYNERGIE étant effective au 01 janvier 2012, il est nécessaire dans l'attente du vote des différents budgets, de doter la nouvelle structure d'une avance de trésorerie lui permettant de fonctionner. Cette avance est fixée à la somme de 1,2 M €.

Approuvé à l'unanimité.

4) Décisions modificatives budgets primitifs

4.1) Commune

Admissions en non valeur votées le 4/11 et augmentation des intérêts liés à un emprunt. Elle se présente comme suit :

D654	Pertes sur créances irrécouvrables	15 000
D66111	Intérêts réglés à échéance	1 335
D61523	Entretien voirie et réseaux	-16 335

Approuvé à l'unanimité.

4.2) Espace Alu

Augmentation compte salaires (charges en hausse), frais de publicité supplémentaires (mutualisation des Musées) prises en charge par une subvention du Conseil Général. Elle se présente comme suit :

6238	Frais de publicité	4 000
64161	Salaires	1 000
7473	Subvention	5 000

Approuvé à l'unanimité.

5) Emprunt DEXIA

Cet emprunt d'un montant de 500 000 € sur 18 ans est proposé au taux fixe de 3.90% :

Le Conseil Municipal prend connaissance des termes de l'accord de prêt, la date maximum de déblocage étant fixée au 29 juin 2012, avec un taux intermédiaire indexé sur l'indice EONIA + 1.46% pour une utilisation avant cette date.

Il sert exclusivement à financer des travaux d'eau et d'assainissement

Approuvé à l'unanimité.

6) Personnel communal

6.1) Création d'un poste de catégorie C pour S. ESPITALIER en poste sous divers contrats à la piscine depuis 6 ans.

6.2) CDD d'un an à 80% pour Mlle E. DAUVIER, reconduction du poste de chargée de communication, animation.

Approuvés à l'unanimité

7) Cinéma : numérisation

Passage du cinéma au numérique (investissement d'environ 90 000 €) il est nécessaire de prendre 4 délibérations pour :

- Décider le passage au numérique,
- Demander de subventions,
- Adhérer au FMR acrirA. (regroupement des exploitants de cinémas Alpins),
- Désigner Mme Sylvie BOUILLARD, représentante de la commune au FMR acrirA.

Approuvés à l'unanimité

8) Subventions

8.1) Demande de complément de subvention, foire aux plants :

Une subvention complémentaire de 954 € est nécessaire pour équilibrer les comptes du GEPRO qui avait pris en charge l'animation de la foire aux plants 2011.

8.2) Espace Alu : spectacle sur la mémoire industrielle et ouvrière de l'aluminium en Maurienne :

Monsieur le Maire rappelle le projet d'un montant de 52 000 € pour lequel le Conseil Général serait sollicité à hauteur de 5 000 €. Le Conseil Municipal valide le projet et la demande de subvention au Conseil Général.

8.3) Fond risques et érosions exceptionnels :

Monsieur le Maire présente les travaux de purge de blocs rocheux surplombants la voie rue St Anne d'un montant estimé de 6 598 € HT. Le Conseil Municipal valide le projet et la demande de subvention au Conseil Général dans le cadre du FREE.

Approuvés à l'unanimité

9) Traitement des fuites d'eau et Tarifs de l'eau

9.1) Traitement des fuites d'eau, la commune appliquera la réglementation en vigueur :

- information de l'abonné d'une consommation anormale lors du relevé annuel,
- si l'abonné répare sa fuite dans un délai d'un mois après l'information, la facturation ne pourra excéder le double de la moyenne des m³ consommés les 3 années précédentes.

Approuvé à l'unanimité

9.2) Tarifs de l'eau 2012, eau et assainissement : il est proposé une augmentation uniforme de 1% (sauf les taxes) ce qui conduit à une augmentation moyenne de 1,50 % sur une base de consommation de 120 m³. Présentation des divers tarifs.

Approuvé moins 1 contre et 6 abstentions.

10) Compte-rendus des Commissions

10.1) Travaux, réflexion sur un nouveau lotissement :

Suite au quasi remplissage du Margillan 4, la commission propose de travailler sur un nouveau lotissement qui pourrait être situé dans le secteur du Vigny.

10.2) Travaux ZAD du Champ de Foire :

Un avis récent de professionnel indique que face au surcoût lié aux nouvelles normes, il serait mieux de tout raser pour partir d'une feuille blanche. Un déroulement du projet par îlot est préférable, permettant d'étaler le projet en plusieurs phases.

10.3) Travaux magasin général ZAC du Temple : après plusieurs visites négatives, il est proposé de le déconstruire pour offrir un lot vierge à la commercialisation.

10.4) Tourisme Animation et Culture : présentation du programme du marché de Noël à l'Espace Alu le 17 décembre de 14h30 à 19h30.

10.5) Conseils d'Ecoles : présentation des comptes rendus des conseils d'écoles.

10.6) Péri scolaire : restauration scolaire dont la fréquentation atteint parfois plus de 50 élèves. La commission se réunira sous peu pour affiner le fonctionnement du service.

10.7) Bulletin municipal : les demandes de parution venant de sociétés (associations) externes à la commune seront assurées seulement si elles ont une représentation en local.

11) Questions diverses

11.1) Label PEFC à renouveler pour certifier la qualité de nos forêts. Coût de 273.80 € pour avoir la labllisation jusqu'en 2017.

Approuvé à l'unanimité.

11.2) Renouvellement de 2 baux à ferme, concernant l'utilisation des alpages:

- **M. ACHARD Guy** : 234 hectares pour 1 786,16 € pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2012.

Approuvé à l'unanimité.

- **M. BALMAIN Pierre** : 200 hectares pour 1 526,70 € pour une durée de 9 ans à compter du 01/01/2012.

Approuvé à l'unanimité moins un contre.

11.3) Tarifs location stade et gymnases : le Conseil Municipal prend connaissance des tarifs de location qui augmenteront désormais comme les autres tarifs de location selon l'indice du coût de la construction.

Approuvé à l'unanimité.

11.4) Demande de paiement du forfait communal pour un élève de St Joseph : le Conseil Municipal ne donne pas suite.

11.5) Concessions au cimetière : 7 concessions n'ont pas été renouvelées à leur terme, 2 ont été cédées avant terme et une dernière est expirée depuis 2005. Le Conseil Municipal décide la reprise de ces concessions.

Approuvé à l'unanimité.

11.6) Demande d'adhésion au Syndicat de Pays de Maurienne de la commune d'ORELLE. Le Conseil Municipal donne un avis favorable

12) Informations diverses

12.1) Remerciements suite versement subventions : PEEP, A.P.E.I. et FNATH

12.2) FESTI-VALLOIRE les 8 9 et 10 janvier, avec participation des écoles et lycées de St Michel.

12.3)) Colis de Noël : distribution assurée en partie par le club du 3ème âge. Une équipe municipale devra préparer les colis le samedi 10 décembre.

12.4) Avenir du bureau de Poste de St Michel, pour lequel un risque sur une réouverture partielle existerait....Monsieur le Maire prendra contact avec la Poste.

12.5) Coupe de bois au Prec : le martelage vient d'être réalisé par l'ONF pour une coupe qui devrait être de bonne qualité.

Prochain Conseil Municipal: le 3 février 2012

Le Maire,

J.M. GALLIOZ